







Fonds de Sauvegarde des Abeilles

5^{ème} édition

DEUXIEME VAGUE DE L'APPEL A PROJET
DU 1^{ER} DECEMBRE 2023 AU 29 FEVRIER 2024

“Favoriser une biodiversité florale pérenne pour les pollinisateurs”

Participer à l'appel à projet (c'est très facile !) :

-  Nous soutenons des projets de zones mellifères portés par des agriculteurs pour améliorer la santé des abeilles, diminuer leur mortalité et ainsi préserver notre écosystème.
-  Le projet est à concevoir en duo agriculteur – apiculteur
Vous êtes agriculteur et vous cherchez un apiculteur à côté de chez vous ?
Contactez-nous à contact@fsab.fr ! 😊
-  Les projets financés doivent durer au minimum 2 ans (poche de 500€) ou au minimum 3 ans (poche de 1 000€)
-  RDV sur le site pour retrouver toutes les informations et le formulaire de candidature <http://fsab.fr/appel-a-projet-2023/>. Envoi des dossiers jusqu'au 29 février.

Les avantages de mettre en place des aménagements mellifères :



Protection des abeilles et autres pollinisateurs



Nombreux avantages agronomiques



Eventuellement production complémentaire



Aides de la PAC (éco régimes, légumineuses...)

Qui sommes-nous ?

Nous souhaitons soutenir des projets qui participent **au renouvellement de la biodiversité florale mellifère** afin de **lutter contre la surmortalité** et le déclin des colonies d'abeilles indispensables à notre biodiversité

La coopérative de consommateurs associée à la démarche « C'est qui le Patron ?! », Culture Miel et ADA France (Fédération nationale du réseau du développement apicole) ont décidé en 2018, d'unir leurs compétences et de créer ensemble le Fonds de Sauvegarde des Abeilles. Ce ne sont pas moins de 112 117€ qui ont été reversés pour financer plus de 1 500 ha de surfaces et près de 8 500 m de haies mellifères.

